Le seuil de rentabilité et le point mort du glacier Corail Givré

Le glacier Corail Givré, à Saint-Raphaël, est ouvert de mars à octobre ; l'exercice comptable commence le 1er mars ; son chiffre d'affaires prévu figure au document 1. M. Enzo Lambert, le gérant, veut savoir à quelle date de 2027 il commencera à gagner de l'argent, et ce que changerait l'embauche d'un saisonnier pour juillet et août.

Assistant(e) manager, vous calculez le seuil de rentabilité et la date du point mort à partir du chiffre d'affaires de chaque mois, puis vous mesurez l'effet d'un objectif de bénéfice et de l'embauche.

Document 1 : chiffre d'affaires HT prévu par mois en 2027

Mois	Chiffre d'affaires HT
Mars	12 000 €
Avril	20 000 €
Mai	34 000 €
Juin	52 000 €
Juillet	78 000 €
Août	84 000 €
Septembre	40 000 €
Octobre	20 000 €

Taux de marge sur coût variable : 65 % ; charges fixes de l'exercice : 156 000 €. Saisonnier envisagé pour juillet et août : 7 800 € de charges fixes en plus. Mois commercial de 30 jours.

Annexe 1 – Seuil, point mort et objectifs (montants à l'euro près, jour du point mort au jour supérieur, pourcentage à deux décimales)

Question	Réponse
Seuil de rentabilité en valeur (€)	
Numéro du mois du point mort (1 = janvier, 12 = décembre)	
Jour du point mort dans ce mois	
Résultat prévu pour 2027 (€)	
Indice de sécurité (%)	
Chiffre d'affaires HT nécessaire pour un bénéfice de 80 000 € (€)	
Seuil de rentabilité avec le saisonnier (€)	
Jour du point mort en août avec le saisonnier	

Questions d'analyse

Pourquoi ne pas calculer le point mort avec la formule « seuil × nombre de mois d'activité ÷ chiffre d'affaires » ?

☐ Parce que les ventes ne sont pas régulières : la date obtenue serait fausse
☐ Parce que cette formule ne s'applique qu'aux entreprises ouvertes douze mois
☐ Parce que cette formule donne un résultat en jours et non en mois

Justification :

Le gérant pense qu'une bonne saison, avec plus de clients, abaissera son seuil de rentabilité. A-t-il raison ?

☐ Oui : plus de ventes réduisent automatiquement le seuil
☐ Non : plus de ventes éloignent du seuil sans le modifier
☐ Oui : les charges fixes sont mieux réparties sur la saison

Justification :